

**LE PRIX COURANT**

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété foncière et des Assurances.

BUREAU: No 99, rue St-Jacques, Montréal

ABONNEMENTS:

Montréal, un an ..... \$2.00  
Canada et Etats-Unis ..... 1.50  
France ..... fr. 12.50

Publié par

La Société de Publication Commerciale

J. MONIER, Directeur.  
F. E. FONTAINE, Gérant.

Téléphone Bell, 2602.  
Téléphone Fédéral 708.

**Les bureaux du PRIX COURANT sont maintenant au No 99, rue St-Jacques, Montréal, coin de la Place d'Armes.**

MONTRÉAL, 12 JUIN 1891

**La Loi des Licences**

Notre brochure contenant la Loi des Licences est maintenant prête ceux de nos abonnés, ayant payé leur abonnement d'avance, qui nous en feront la demande (avec un timbre de 3 c. pour la maille), pourront la recevoir immédiatement.

**EPICERIES**

Le champagne "Ayala & Cie," dont la maison Vallée est l'agent à Montréal, ne le cède à aucun autre et se vend moins cher que certaines marques plus prétentieuses dont le principal mérite est d'être plus connue des gens qui n'achètent que sur oui-dire.

On peut toujours trouver de l'ouvrage à faire dans un magasin sans être obligé d'y regarder avec un microscope grossissant un million de fois. — (Canadian Grocer).

L'association des épiciers de Toronto tient une "black list" ou liste des mauvais payeurs; cette liste est faite par le secrétaire sur le rapport qui lui est fait, de temps à autre, par les différents membres qui ont à se plaindre d'un client. Cette liste est ensuite distribuée aux membres de l'association qui en font leur profit.

Une compagnie anglaise, la Anglo-Canadian Packing Company, a acheté sept fabriques de conserves de saumon sur le fleuve Fraser, dans la Colombie Anglaise, et elle va en construire cinq autres de la capacité de 15,000 caisses chacune.

La Chambre de Commerce de Montréal a nommé un comité qui sera chargé de conférer avec tout autre comité organisé pour discuter la question d'une nouvelle loi de faillite. Ce comité est composé de MM. Jos. P. Cleghorn, Chas P. Hébert, James A. Coutlée, Jas Slessor et R. Bickerdike.

Comme quoi l'honnêteté d'un épicier peut être rudement mise à l'épreuve. Un de nos abonnés nous

raconte que, le mois dernier, un nouveau client — riche, bien posé, grosse famille — se présente; il venait de déménager dans la localité. Il donne une bonne commande et, entr'autres, demande une livre de café—du Java, du pur Java, il n'en voulait pas d'autre, il s'y connaissait et saurait bien si on voulait le tromper. Notre épicier prend une livre de son meilleur Java, le passe lui-même au moulin, l'empaquete et l'expédie. Le lendemain on lui renvoie son café en lui faisant dire que ce n'était pas ça du tout; que le café de Java était plus fort, etc. Interloqué, comme on le pense bien, il va trouver son fournisseur et lui conte son histoire. Le fournisseur lui demande:

— Savez-vouschez qui votre client achetait ses épiceries auparavant?

— Oui, chez X.

— Ah!... Et bien, tenez, voici ce que vous lui enverrez.

Et le fournisseur lui donne un mélange de café avec un tiers de chicorée.

— Prétendez-vous, dit notre épicier, que X vend cela pour du Java pur?

Le fournisseur éluda la question et lui affirma de nouveau que c'était le café qu'il fallait. Ce café fut donc envoyé au client qui, effectivement, se déclara complètement satisfait.

Maintenant, notre abonné demande à ses confrères une consultation: peut-il, en conscience, continuer à livrer à son client ce café mélangé lorsqu'on lui demande du café pur?

On demande à acheter une propriété, dans les bas des rues St-Hubert, St-Denis, Berri ou Dubord, s'adresser à

C. E. L. DESAULNIERS,  
Agent d'immeubles,  
62 rue St-Jacques.

**Actions de haut prix**

L'action ou part de société qui paraît être coté le plus haut, dans le monde entier, d'après le *Bankers' Magazine*, est celle de la "New River Company", de Londres. La compagnie a été fondée en 1609 par un M. Hugh Middleton, pour fournir à Londres de l'eau potable prise à une distance de vingt milles. Un huitième de part de cette compagnie a été vendu récemment pour £12,500 sterling.

En France, des actions de compagnies de Charbonnages ont atteint aussi des cotes très élevées. Ainsi, un denier, c'est-à-dire un douzième de part de la société des Charbonnages d'Aniches, coûte 17,600 francs, un denier, de la société des Charbonnages de Marles, coûte 25,000 francs, un denier, de la société de Lens, vaut 26,000 francs.

En jetant un coup d'œil sur les cotes des Compagnies d'Assurances Françaises, données par l'*Economiste Français*, on trouve le chiffres suivants, (en francs):

	Payé	Revenu annuel	Cours
Générale (1819).....	1 000	1 300	33 000
Nationale (1820).....	1 250	1 000	27 000
Union (1828).....	1 250	525	14 500
Générale (vie) (1819)...	1 500	1 800	53 000
Nationale (vie) (1821)...	1 500	850	28 000
Phoenix (vie) (1844)....	1 000	1 000	27 000

Une foule d'autres compagnies, sont cotées à 200, 300 ou 500 p. c. de prime.

**L'AMMONIAQUE**

Il existe peu de substances qui peuvent recevoir un plus grand nombre d'applications dans l'économie domestique que l'ammoniaque, mais avant d'énumérer ses emplois domestiques, je vais donner une petite notice scientifique à son sujet.

L'ammoniaque, nommée aussi *alcali volatil*, est une substance gazeuse qui prend naissance dans la fermentation putride des matières organiques azotées. A son état naturel, c'est un gaz, mais nous ne nous en servons qu'en dissolution dans l'eau qui peut en retenir une plus ou moins grande quantité suivant la température plus ou moins froide, et alors, on lui donne le nom d'ammoniaque liquide qu'il ne faut pas comprendre avec le sel ammoniac ou chlorhydrate d'ammoniac. L'ammoniaque était connue dans l'antiquité et son nom lui vient de ce qu'elle a été d'abord fabriquée avec la fiente de chameau en Lybie, dans les environs du temple de Jupiter Ammon. Son odeur est excessivement piquante, et elle affecte la muqueuse nasale au point de faire jaillir les larmes des yeux.

L'ammoniaque s'extrait presque entièrement aujourd'hui en traitant les eaux ammoniacales provenant du lavage du gaz d'éclairage, et le plus grand débouché pour cet article est l'industrie de la glace artificielle qui en emploie actuellement des quantités considérables.

Il ne faudrait pas croire d'après cela que l'ammoniaque entre pour la moindre partie dans la composition de cette glace: son rôle se réduit à produire un froid capable de faire congeler l'eau sans même entrer en contact avec elle. Voici ce qui arrive: on chauffe l'ammoniaque liquide dans une cornue pour chasser le gaz ammoniac qui se rend dans un réfrigérant puis dans des cylindres où il est soumis à une pression tellement puissante qu'il se liquéfie, qu'il passe à l'état liquide. Si l'on ouvre une issue à ce liquide, il repasse à l'état gazeuse, en absorbant la chaleur des objets environnants qu'il refroidit un point qu'ils gèlent instantanément.

Le gaz liquéfié est logé dans des réservoirs communiquant avec des tuyaux qui vont s'enrouler en serpentins dans des réservoirs contenant de l'eau chargée de sel. A cause du sel en dissolution et d'une agitation continue, cette eau ne gèle pas, mais des caisses en tôle remplies d'eau pure que l'on y plonge ne sont pas dans le même cas et leur contenu commence à se prendre en blocs de glace dès que la température descend au-dessous de 32 degrés Fahrenheit. Le liquide introduit dans les serpentins se dilate et redevient gazeux en produisant la congélation de l'eau des caisses; au sortir des serpentins, le gaz rencontre de l'eau froide dans laquelle il se redissout pour donner de l'ammoniaque liquide que l'on renvoie

aux cornues à distiller d'où il sort gazeux pour se liquifier de nouveau dans les cylindres.

Cette industrie de la glace artificielle n'a que faire dans ce pays où l'on peut s'approvisionner de glace naturelle à bas prix, mais il n'en est pas de même dans les pays chauds où elle a pris une grande extension. Elle a cet avantage qu'elle se produit au fur et à mesure de la consommation et supprime ainsi tout emmagasinage.

Comme moyen hygiénique on emploie avec le plus grand avantage une once d'ammoniaque par seau dans les bains ou dans l'eau qui sert à se laver, ce qui aura pour effet de nettoyer et d'adoucir la peau, et d'enlever toute odeur désagréable qui pourrait être due à la transpiration, et cela est surtout avantageux pour les bains de pieds, car les pieds sont les parties du corps qui, étant les plus étroitement enfermés, les moins aérées, sont les plus exposées à contracter une odeur désagréable. Mais l'ammoniaque sert aussi à assainir l'intérieur des chaussures. Ceux qui s'appliqueraient chaque soir à imbiber la semelle intérieure de leurs souliers avec une solution un peu forte d'ammoniaque en retireraient certainement un grand bien. Voici la manière de procéder:

on mêle deux onces d'ammoniaque forte dans une bouteille ordinaire d'eau, on bouche et on conserve dans un lieu frais pour l'usage. On en imbibé une petite éponge attachée avec un fil de fer flexible et on promène l'éponge ainsi trempée sur toute la surface de la semelle. L'évaporation et le séchage se produisent rapidement et les chaussures se trouvent parfaitement assainies. Nettoyez vos peignes et brosses à cheveux avec de l'ammoniaque, rincez à l'eau et séchez, vous vous en trouverez bien, une cuillerée par pinte d'eau suffit.

Respirez-en un peu avec précaution pour calmer les maux de tête.

On se sert de l'ammoniaque pour nettoyer les bijoux, les écussons des portes, etc. Une ou deux cuillerées par seau d'eau valent mieux que le savon pour laver les vitres des fenêtres. Pour rendre le brillant aux tapis, on les frotte avec de l'eau chaude additionnée de quelques gouttes d'ammoniaque. Le travail des machines à coudre laisse des taches jaunes d'huile sur le linge blanc: on les frotte avec un linge imbibé d'ammoniaque avant le lavage. Plongez les flanelles et les draps de de lit dans un seau d'eau additionnée d'une cuiller à soupe d'ammoniaque et d'un peu de savon dissout et frottez aussi peu que possible: ils seront nets, blancs et ne se retenteront pas.

En général, l'ammoniaque dissout toutes les substances grasses qui souillent les habits, lignes, etc, mais il faut toujours l'employer avec précaution, et en petite quantité dissout dans l'eau.

La société des Marchands Détailliers de Montréal a repris la série de ses réunions mensuelles qui ont lieu dans le local splendide qu'elle occupe, No. 67 rue Dubord, le second mercredi de chaque mois, à huit heures du soir.